

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

POUR L'ANNÉE 2026



Les demandes sont étudiées en commission, sous réserve du respect de certaines conditions.

Pour ce faire, le demandeur doit :

- déposer son dossier dûment rempli dans les délais impartis (des pièces supplémentaires pourront être ajoutées en complément du dossier mais elles ne se substituent pas à celui-ci),
- justifier d'une existence juridique propre,
- être une association d'intérêt public local dont l'action est en adéquation avec les projets municipaux,
- avoir utilisé la subvention précédemment accordée conformément à l'objet de la demande,
- avoir souscrit un contrat d'engagement républicain.

Les associations seront informées de la subvention octroyée après validation du Conseil municipal.

Nom de l'association :

Objet : Fonctionnement global

Projet(s) spécifique(s)

Fréquence / récurrence : Première demande

Renouvellement (ou poursuite)

Montant de la subvention demandée : €

À retourner **impérativement avant le 30.09.2025**
(à la direction des Relations publiques, de la Vie associative et sportive).

Direction des Relations publiques,
de la Vie associative et sportive

02 47 42 80 86 / subventions@saint-cyr-sur-loire.com



SAINT-CYR-SUR-LOIRE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

Activité principale de l'association :

Année de création de l'association :

Coordonnées

Adresse du siège social :

Adresse de correspondance (si différente) :

Mail de correspondance :

N° RNA : W37

N° de SIREN ou de SIRET :

Adhérents (nombre et répartition)

| Provenance | Nombre |
|---------------------------|--------|
| Domiciliés à Saint-Cyr | |
| Domiciliés hors Saint-Cyr | |
| Total | |

| Adhérents | Nombre |
|--------------|--------|
| - 18 ans | |
| 18 et + | |
| Total | |

| Adhérents | Nombre |
|--------------|--------|
| Femmes | |
| Hommes | |
| Total | |

Moyens humains

| Provenance | Nombre | Équivalent temps plein |
|------------------|--------|------------------------|
| Salariés | | |
| Bénévoles actifs | | |

Composition du Bureau

| Fonctions | Noms, prénoms et n° de téléphone |
|------------|----------------------------------|
| Président | |
| Secrétaire | |
| Trésorier | |

Aides indirectes

La Ville met-elle à votre disposition une(des) salle(s) municipale(s) ou un(des) local(aux) ? OUI* NON
(Salles municipales, bureaux, gymnases, salle de l'Escalé)

*Si OUI

| Dénomination de la salle ou du gymnase | Fréquence d'utilisation | Coût |
|--|---|--|
| | Permanente (local dédié) <input type="checkbox"/> Récurrente <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> | Gratuité <input type="checkbox"/> Si participation (montant)€ Loyer (montant)€ |
| | Permanente (local dédié) <input type="checkbox"/> Récurrente <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> | Gratuité <input type="checkbox"/> Si participation (montant)€ Loyer (montant)€ |
| | Permanente (local dédié) <input type="checkbox"/> Récurrente <input type="checkbox"/> Ponctuelle <input type="checkbox"/> | Gratuité <input type="checkbox"/> Si participation (montant)€ Loyer (montant)€ |

CONSTITUTION DU DOSSIER

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR :

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE :

- Dossier intégralement complété de la Ville
- RIB
- Récépissé de création et/ou de modification de la préfecture
- Statuts et règlement intérieur
- CR AG annuelle

POUR UN RENOUVELLEMENT :

- Dossier intégralement complété de la Ville
- RIB
- CR AG annuelle
- Si modification :
 - Statuts et règlement intérieur
 - Récépissé préfecture de modification

L'association déclare souscrire au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Remarques / autres pièces :

Je soussigné, président(e) de l'association, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés par la présente demande, et m'engage d'une part, à utiliser l'aide financière allouée, conformément à sa destination prévisionnelle, et d'autre part, à mettre à disposition ou à fournir, sur demande de la collectivité, toute pièce justificative d'utilisation de cette aide.

À..... le

(Cachet)

Le Président,

Le Trésorier,

Nom

Nom

Signature

Signature

NOTA : cet imprimé doit parvenir à la direction des Relations publiques, de la Vie associative et sportive par mail à l'adresse subventions@saint-cyr-sur-loire.com **avant le 30-09-2025**, dernier délai, pour permettre l'examen de la demande de subvention par la commission compétente.

Hôtel de ville

Parc de la Perraudière - BP 50139
37541 Saint-Cyr-sur-Loire cedex

 info@saint-cyr-sur-loire.com

 02 47 42 80 00

 www.saint-cyr-sur-loire.com



SAINT-CYR-SUR-LOIRE